



Compte-rendu de la rencontre thématique “Déployer les économes de flux”

Descriptif

L'intérêt du conseil en énergie partagé (CEP), constituant traditionnellement à intervenir de manière mutualisée sur la gestion énergétique du patrimoine public, n'est plus à démontrer. Partant de cette expérience concluante, et en s'inspirant d'une proposition de l'association négaWatt, le CLER a engagé en 2018 un travail autour du déploiement des économes de flux dans les territoires. Il s'agit de confronter cette mission à de nouvelles cibles (tertiaire, PME, industries, exploitations agricoles, etc.) en élargissant éventuellement les flux concernés (énergie, eau, matière) et in fine répondre à ces questions :

- à partir de la mission de conseil en énergie partagé, quelles seraient les évolutions et consolidations à envisager à la fois sur le métier et les compétences ?
- quels seraient les modèles économiques et organisationnels envisageables pour le déploiement de nouvelles missions des économes de flux dans les territoires ?

A partir d'une synthèse d'un atelier réalisé aux Assises de l'énergie 2018 et d'entretiens menés avec différents acteurs, cette rencontre vise à approfondir ensemble les réponses aux deux questions posées.

Introduction

Le CLER présente le projet mené en 2018, avec l'appui des réseaux Tepos et Format'eree. Il s'agit de réfléchir et proposer des pistes pour le déploiement des économes de flux dans les territoires, et éventuellement d'élargir les flux concernés et les cibles. Il s'agit notamment d'avoir deux approches en parallèle:

- à la fois l'évolution des modèles économique et organisationnels pour assurer le déploiement des économes de flux,
- également penser l'évolution des métiers et besoins en compétences, afin de disposer de professionnel.le.s formé.e.s pouvant évoluer.

L'objectif général de ce projet reste de faire émerger, former, structurer, communiquer et valoriser les missions d'économes de flux dans les territoires, en faveur des économies d'énergie, d'eau et de matière.

Le CLER présente une carte mentale élaborée suite à un atelier qui s'est tenu sur ce sujet aux Assises de l'énergie à Genève. Cette carte est découpée en 8 thématiques : cibles / missions / financement / animation-coordination / communication / accompagnement-AMO / rôle des bureaux d'études / compétences-formation.

Questionnement individuel

Afin de lancer la réflexion et les échanges, les participant.e.s sont invitées à compléter une fiche :

- comment je contribue à mon échelle, par mon activité ou dans mon organisation ?
- par quelle porte je pose le déploiement des économies de flux ?
- quels freins et leviers d'actions j'identifie ?

Comité de pilotage

Les participant.e.s sont invités à un jeu de rôle sous forme de comité de pilotage de lancement d'une mission d'économie de flux. Chaque participant.e joue un rôle et dispose d'une fiche d'intervention. Les rôles en présence sont :

Elu.e de l'intercommunalité / Référent énergie chambre d'agriculture / Cabinet de conseil AMO / ALE du territoire / DGS de l'intercommunalité / Organisme de formation / Conseil départemental / Fournisseur d'énergie / ALE territoire voisin / Cabinet Be Smart d'intelligence territoriale / Association locale d'éducation à l'environnement et au développement durable.

COPIL n° 1 – Lancement de la mission d'économe de flux

Merci d'avoir répondu présents pour ce premier Comité de pilotage organisé par l'ADEME et par l'Interco. Il a pour but d'ouvrir un espace d'échange afin de construire la mission d'économe de flux qui sera mise en place sur 12 mois à partir de septembre. Nous sommes en effet soucieux à l'ADEME de créer des synergies locales. Je laisse la parole à XXX élu à l'interco pour quelques mots d'introduction. Cela permettra de lancer le tour de table.

Introduction (Elu)

Tour de table

Retour sur l'appel à manifestation d'intérêt et rappel des modalités de financement (ADEME)

Conformément à l'Appel à manifestation d'intérêt, l'ADEME s'est engagée à co-financer la mission d'économe de flux à hauteur de 50% sur 12 mois à titre expérimental. Le but est l'expérimentation d'une mission innovante dans son modèle économique, ses cibles, ses partenariats... Ce soutien pourrait être renouvelé, néanmoins les porteurs sont fortement incités à développer l'autofinancement du poste et d'explorer des sources alternatives de financement.

Je vous rappelle que cette expérimentation s'inscrit à la croisée de plusieurs stratégies nationales de l'ADEME, à savoir :

la stratégie "entreprises" pour accompagner la capacité des entreprises à créer de la valeur par la performance énergétique et environnementale, créer une dynamique d'accélération de l'engagement de toutes les entreprises dans la transition énergétique et écologique et enfin renforcer sa démarche partenariale avec l'éco-système du développement économique, de l'innovation et de l'emploi.

la stratégie "Rénovation énergétique des bâtiments dans l'objectif du Facteur 4"

ou encore la stratégie "Transport et Mobilité" visant notamment à réduire les flux, des émissions de GES et des consommations énergétiques en actionnant tant les technologies, l'organisation de l'espace que l'évolution des comportements.

A la demande de l'interco, nous animons le COPIL mais vous restez décisionnaires et acteurs de cette mission.

Thématiques abordées :

Cibles de la mission

Périmètre d'action

Gouvernance et financement de la mission

Débriefing et échanges collectifs

Les échanges permettent de revenir sur les expériences menées et les difficultés rencontrées dans différents territoires : convaincre la pertinence d'une telle mission, trouver des pistes de financement innovantes, décloisonner les dispositifs territoriaux et rechercher la complémentarité entre acteurs pour être au plus près du territoire et des acteurs accompagnés pour faire des économies d'énergie, développer une animation territoriale, ...

Les missions abordées restent larges :

- Suivi de factures et des flux
- Accompagnement à la maintenance et l'exploitation des installations
- Animations autour de la sobriété énergétique et de matière
- Accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation énergétique
- Développement des énergies citoyennes
- ...

même si les missions « socle » doivent rester celles du suivi / quantification / accompagnement à la mise en œuvre sans investissement. Cette recherche d'économie doit s'inscrire dans une politique d'amélioration du service.

La recherche de nouvelles pistes et modèles reste d'actualité afin de définir l'échelle la plus appropriée et l'organisation la mieux outillée pour porter un service d'économie de flux dans le territoire.

Groupe de travail et échanges collectif : quels arguments et quelles illustrations pour lancer une mission d'économie de flux ?

Les arguments proposés par les participants ont été répartis en fonction des cibles potentielles : élu.e.s, services, acteurs économiques, prestataire, chambres consulaires / agences de développement / clusters.

Ces travaux seront intégrés au projet en cours. Pour en savoir plus ou y contribuer, contacter Esther Bailleul (esther.bailleul (a) cler.org) ou Alexis Monteil (alexis.monteil (a) cler.org), responsables de projets au CLER.